

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL : LES PAROLES ET LES ACTES

Au regard des positionnements de chacun lors de la 3^{ème} réunion, et de l'attitude des organisations syndicales qui avaient quitté la négociation lors de la 4^{ème}, nous nous demandions ce qu'allait apporter cette 5^{ème} réunion, sinon qu'il était temps d'arrêter les palabres inutiles.

Le PDG, lui-même, avait pris l'engagement de retirer ce projet s'il n'avait pas l'adhésion des organisations syndicales.

Lors de cette dernière réunion, la CGT s'est appuyée sur la consultation, sur la mobilisation des salariés et sur la pétition pour relayer le rejet massif du projet de la Direction. Dans nos échanges avec les autres OS, chacun dénonçait le contenu de ce projet sans toutefois rejoindre la mobilisation. Pour la CGT le plus simple est de ne plus participer aux réunions.

Nous étions attentifs aux communications qui se voulaient rassurantes tout en restant vigilants.

Nous espérions communiquer à l'issue de la 4^{ème}, puis de la 5^{ème} réunion, **pour dire que c'était terminé. Ce n'est malheureusement pas le cas !!!**

LES PAROLES ET LES ACTES DOIVENT RESTER EN ACCORD :

Lors de la dernière réunion, la Direction a réitéré son refus de scinder l'accord. Une demande d'interruption de séance afin de faire le point avec les autres organisations syndicales représentatives a été refusée par une OS, qui ne souhaitait pas quitter les négociations.

Nous espérons que tous, resterons fidèles à **leurs propres communications !!!!**

Une équité à géométrie variable selon les statuts, nous sommes tous opposés, quelque soient les catégories socio-professionnelles !!!!

ERREUR DE CIBLE, LA SANTE EN PRIORITE :

Mieux indemniser les 3X8, le point de négociation pour certains, ne devrait pas être le point d'achoppement de cette négociation. Le travail de nuit est déjà mieux indemnisé que nulle part ailleurs. Le projet de la Direction, en multipliant les changements de rythmes par des horaires et amplitudes différentes sur chacune des équipes dégrade les conditions de travail et accentue les effets sur la santé des salariés.

Lors de l'arrêt de travail du 24 juin, nous dénonçons la « tambouille politique » et les manœuvres de la Direction pour rendre cet accord « signable ». Certains d'entre nous étaient inquiets que le statut de la normale soit épargné et les équipiers sacrifiés.

Car ce sont bien les équipiers qui, avec le projet de 3x8, de SD et de déplafonnement des heures supplémentaires, risquent de payer un lourd tribut au projet de la Direction.

Mais nous ne devons pas nous tromper de cible car c'est bien LA DIRECTION qui veut mettre à mal notre accord de 2000, nous attendons des organisations syndicales de ne pas valider les remises en cause de nos statuts. Le principe d'une négociation « des avantages pour les uns contre des efforts pour les autres » n'est pas acceptable !

Ne tombons pas dans le panneau de l'opposition entre les catégories socio-professionnelles, car c'est bien ensemble que nous réussirons à faire reculer la direction, toujours plus assoiffée malgré des résultats jamais atteints par SHE !!!

Dans un contexte de résultats financiers au record historique, avec 22% de résultat opérationnel, 5900 actions gratuites et 68M€ distribués à 583 cadres, est-ce normal que ces mêmes privilégiés toujours plus voraces de résultats, nous demandent maintenant de nous **sacrifier encore plus en faisant du chantage à l'emploi et à la réinternalisation, alors que ce sont eux et leurs prédécesseurs qui ont externalisé cette charge sans tenir compte de nos alertes ?**

Oui, c'est bien de chantage qu'il s'agit, même s'il apparait incomplet, incohérent, vague et sans engagements factuels. En nous faisant miroiter 300 000 heures de réinternalisations et des investissements sur 3 ans (qui sont déjà actés pour 2021 et 2022) on s'attend à des annonces concrètes sur des familles de pièces. Ce n'est pas le cas, ils sont incapables de nous justifier plus de 115 000 heures (80 000 heures pour la DI et 35 000 pour la DT et au passage rien pour la réparation !!!) contre 118 emplois, si signature Eurodrone et 95 emplois si non signature (Qui se souviendra dans 20 ans en lisant cet accord, des enjeux sur l'Eurodrone, surtout s'il n'est pas fait chez nous. Pour la CGT, la signature d'accord commerciaux ne doit pas apparaître dans un accord Temps de travail). La Direction a largement prouvé par le passé qu'elle pouvait ne pas respecter ses engagements et les modalités d'accords.

Pour la CGT, les formes atypiques de travail doivent rester une exception. Ainsi, lorsque nous avons signé des accords S-D, nous l'avons fait en prenant en compte la demande des salariés concernés, en exigeant des contreparties en investissements et en recrutements, et en limitant ces accords dans la durée afin de tendre à revenir à des conditions plus « classiques ». La ligne pales, concernée par un accord S-D, n'y a plus recours aujourd'hui.

Mais cela ne convient pas à la Direction qui recherche un accord S-D générique qui lui permettrait de « banaliser » le recours aux samedis dimanche !!! En l'activant plus vite sans passer par la case dialogue social.

Le projet de la direction n'attaque pas seulement l'équilibre vie privée / vie professionnelle, il va dégrader la santé des salariés !!! Le statut « équipe » est le grand sacrifié.

Notre position est claire : Sacrifier la santé des équipiers pour sauver les horaires et les modulations de la normale n'est pas compatible avec les valeurs de notre syndicat.

La CGT est le syndicat de TOUS les salariés. C'est la raison pour laquelle nous n'abandonnerons pas plus les équipiers aux horaires atypiques que les salariés à la journée !!!

Les 3X7 suffisent, nous n'avons pas besoin des 3X8 ! NON aux 220 heures supplémentaires ! Les plages variables 7H-9H15 des salariés en horaire de journée doivent perdurer ! Le travail du Samedi-Dimanche doit rester exceptionnel et limité comme aujourd'hui. L'accord actuel permet toute la flexibilité nécessaire sur tous ces sujets.

Nous invitons tous les salariés à faire front commun et à rester solidaires.

Nous invitons les organisations syndicales à ne pas remettre en cause les statuts des équipiers et horaires des salariés à la journée en mettant fin à ces négociations dès jeudi.